

Faire appel à une aide-maternelle: utile pour les mères, mais aussi pour les sages-femmes

Depuis 2015, Agrilogie Cemef, (Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale) à Morges, propose une formation d'aide-maternelle. Un apport appréciable, aussi bien pour les mères souhaitant concilier la maternité et la gestion créative et écologique de leur foyer, que pour les sages-femmes, qui sont invitées à encadrer les aides-maternelles en formation et bénéficier ainsi de leur support.

.....
Florence Bolli et Cynthia Khattar

En 2014, dans le cadre du festival de la Terre à Lausanne, une enquête a été menée auprès de femmes ayant eu un enfant. Les résultats de ce questionnaire ont notamment révélé que 82% des mères avaient trouvé difficile d'oser demander de l'aide après leur accouchement et presque autant à trouver cette aide. Et 66% des femmes se sont fait seconder dans leurs tâches domestiques, dont la moitié par leur propre mère. 72% d'entre elles constataient aussi que les femmes étaient très seules durant cette période.

C'est à la suite de ces observations que la formation d'aide-maternelle (AIMA) a été créée, au sein d'Agrilogie Cemef situé à Morges.

L'AIMA intervient avant, pendant et après la naissance du bébé, souvent sur demande de la sage-femme qui assure le suivi de grossesse. La mission prioritaire de l'AIMA est de répondre aux besoins de la maman fatiguée et acaparée par son bébé en fonction de sa situation familiale et économique. L'aide-maternelle est une personne de confiance qui permet à la famille de trouver son équilibre et son autonomie. L'AIMA transmet et aide selon les besoins, garde les enfants, prépare des repas adaptés, assiste la sage-femme, adapte le budget familial ou encore élabore des produits ménagers écologiques ou une pharmacie alternative.

La première volée d'aides-maternelles en formation comptait onze inscrites. La plupart d'entre elles ont elles-mêmes vécu difficilement les bouleversements liés à l'arrivée d'un enfant et ont ressenti le besoin de s'engager. Cette année, elles sont 22 issues de parcours très divers – étudiante en architecture, boulangère, employée de banque, infirmière – à suivre le cursus réparti en sept modules:

- habitat (entretien des textiles et de la maison)
- plantes (usage des plantes favorables à la maternité)
- alimentation (mise en valeur des aliments de saison et cuisine)
- hygiène et santé (soins de la femme et de l'enfant)
- création textile (trousseau mère-bébé, adaptation des vêtements)
- économie (gestion administrative et financière)
- environnement (électroménagers, électroniques et éclairage)

Encadrer un stage, des avantages

C'est dans le cadre de cette formation que les sages-femmes sont sollicitées. Les AIMA en formation doivent en effet effectuer différents stages, notamment auprès d'une sage-femme pour six heures d'observation et de partage (de leurs connaissances d'AIMA) dans un premier temps, et dans un deuxième temps, six heures de stage chez une cliente avec une sage-femme (ou une aide-maternelle) comme référente.

Pour les sages-femmes, l'apport d'une aide-maternelle est bienvenu. L'AIMA peut informer la sage-femme si une situation devient inquiétante, elle permet aussi d'assurer un confort qui complète la qualité du suivi de la sage-femme. Enfin, l'AIMA propose une aide à la gestion du foyer, et transmet un savoir-faire traditionnel enrichi des dernières recommandations environnementales.

A noter que les AIMA sont indépendantes et honorées sur une base d'un tarif horaire par leurs clientes (tiers garant): chaque cliente peut être remboursée par sa caisse-maladie complémentaire selon son contrat personnel, souvent sans certificat médical les premières semaines, puis sur certificat médical de la sage-femme ou du médecin. Le tarif demandé par les AIMA est de CHF 50.–/heure.

Actuellement, trois aides-maternelles sont actives dans le canton de Vaud. A terme, l'objectif étant que toutes les femmes nouvellement mères puissent bénéficier de cette aide, mais aussi que les AIMA puissent travailler en binôme avec des sages-femmes.

Une séance d'informations destinées aux sages-femmes aura lieu le mardi 20 mars de 19 à 21 heures au Cemef à Morges, inscriptions à l'adresse mail: cemef@vd.ch

.....
Informations

Pour davantage d'informations sur la formation ou pour se proposer afin d'encadrer ou de collaborer avec une aide-maternelle, les sages-femmes sont invitées à contacter:

Pour la formation Anne-Marie Pavillard
(Agrilogie Cemef), cemef@vd.ch

Pour les stages Florence Bolli (Agrilogie Cemef),
stagesaima@hotmail.com

Pour un service d'aide-maternelle à domicile
info@aide-maternelle.ch | www.aide-maternelle.ch